

Togo: ONIT visite 2 chantiers et recommande



L'Ordre National des Ingénieurs du Togo (ONIT) descend sur le terrain. L'organisation a entamé une série de visite des grands chantiers de travaux et construction au Togo. Cette descente intervient dans le cadre de ses missions et en prélude à la Journée Mondiale de l'Ingénierie. Les premières visites ont concerné les travaux d'aménagement et de modernisation de la Route Nationale n° 5 (Lomé-Kpalimé) et de la route Avépozo-Aného sur la nationale n°2 (Lomé-Aného).

{loadmoduleid 212}

Des délégations constituées d'ingénieurs de l'ONIT effectués ces 2 visites les 3 et 4 mars derniers. Le chantier de la route Lomé-Kpalimé prend en compte la construction et la mise en 2x3 voies du tronçon Todman-Zanguera (15 km), 2x2 voies sur le tronçon Zanguera-Noépé (8km) et en une chaussée de 2 voies entre Noépé et Kpalimé longue de 91 km.

Le projet intègre également la construction de trois bassins de rétention d'eau à Todman, Ségbé et Adidogomé, et les travaux de réaménagement de la voirie de Kpalimé. Il est exécuté par l'entreprise EBOMAF sous le contrôle du cabinet GTAH IC.

Lancé le 17 juillet 2020 pour un délai de réalisation de 36 mois. Actuellement, les travaux affichent un taux de réalisation de 27% contre 23% de délai consommé soit un

avancement de 35 jours sur le planning d'exécution.

Quant à la voie Avépozo-Aného, une partie importante du corridor Abidjan-Lagos, elle sera élargie pour en faire 2x2 voies avec une bande d'arrêt d'urgence. La largeur de la voie passera de 10m à 24m, soit 2,7m de chaque côté. La réalisation de l'ouvrage inclut le drainage des eaux, l'éclairage, la signalisation et la protection des côtes togolaises. Lancés en février 2020, les travaux sont divisés en deux lots. La section Avépozo-Togokomé (10km) confiée à l'entreprise China Road Bridge Corporation (CRBC) avec une mission de contrôle assurée par le groupement INROS LACKNER/SCET Tunisie/ DECO-IC. L'autre section Togokomé-Aného (20km) est confiée à l'entreprise SORUBAT avec un bureau de contrôle formée par les entreprises GAUFF et GTAH.

« Les visites sur ces deux chantiers sont une occasion pour l'ONIT de s'informer sur la consistance de chacun des deux projets, de partager et capitaliser de nouvelles connaissances et expériences pour la corporation et de faire éventuellement des suggestions pour améliorer la réalisation de ces projets au regard de leurs états d'avancement respectifs », a expliqué l'ordre.

Les ingénieurs de l'ONIT ont encouragé les étudiants recrutés en stage à s'appliquer pour apprendre et capitaliser de nouvelles expériences pratiques.

{loadmoduleid 214}

L'ONIT a apprécié l'avancement des travaux en cours en souhaitant que la continuation se fasse dans le respect de l'éthique et de la déontologie requises par la profession d'ingénieur qui est désormais réglementée par la loi n° 2020-004 du 20 mars 2020.

L'ordre invite les entreprises sur le tronçon Avépozo-Aného à tout mettre en œuvre pour rapidement rattraper le retard

accusé afin d'achever le chantier dans les meilleurs délais et éviter plus de désagréments aux populations riveraines et aux usagers de cette route.

L'ONIT compte ainsi accompagner l'action gouvernementale et à appuyer au besoin les entreprises réalisant les travaux.

« Il espère vivement que cette nouvelle politique de développement des infrastructures routières de qualité et résilientes au Togo contribuera au renforcement des bases du développement économique et social dans le pays », indiquent les responsables de l'ordre.

D'autres visites sont prévues par l'ONIT sur d'autres travaux de construction d'ouvrages et infrastructures.

L'ONIT, présidé actuellement par Dammipi Noupokou, a été mis en place le 29 septembre 2018, suite à la première Assemblée Générale des Ingénieurs du Togo. Il est le fruit d'une ferme volonté des ingénieurs du Togo d'œuvrer pour la réglementation de l'exercice de leur profession.

{loadmoduleid 220}